



Paris, le 15 février 2010

Nos réf. : ID/TD/2010-203

ISABELLE DEBRÉ

debré Madame,

SÉNATEUR
DES HAUTS-DE-SEINE

Vous avez souhaité me faire part de vos préoccupations au sujet de la prise en charge des enfants haïtiens en cours d'adoption.

Croyez bien que celles-ci ont retenu toute mon attention.

VICE-PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
SOCIALES

Je tiens à vous informer que je suis intervenue sans délai auprès du ministre des affaires étrangères et européennes afin de lui soumettre vos propositions d'une action rapide permettant la conclusion d'un accord entre l'Etat français et l'Etat haïtien et l'évacuation des enfants ayant d'ores et déjà fait l'objet d'un apparentement.

PREMIER ADJOINT
AU MAIRE DE VANVES

En restant à votre écoute, je vous prie de bien vouloir croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments distingués.

debré - 15/2/10

Madame Emmanuelle GUERRY
Porte-parole
SOS HAÏTI ENFANTS ADOPTÉS
108, boulevard Gallieni
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX